

CONSEILS / AVANT DE REALISER UNE PEINTURE MURALE DANS NOTRE ECOLE...

Des questions à se poser, des précisions à formuler en équipe.

Un document **Isabelle GASS**, conseillère en arts visuels à Strasbourg.

DSDEN 67 / isabelle.gass@ac-strasbourg.fr



1. Une réflexion pédagogique à mener en équipe

A l'école, la réalisation d'une peinture murale (**une peinture** qui sera placée sur un mur, dans l'établissement scolaire et qui sera réalisée sur divers supports possibles) se doit d'être **la finalisation d'un projet pédagogique** mûri par plusieurs classes voire par toutes les classes de l'école : de ce projet **artistique et culturel** découleront pour les élèves, **des apprentissages** que l'enseignant (ou les enseignants concernés) doivent identifier et lister, dans **les différents domaines concernés** et dans le cadre de **la rédaction pédagogique** de leur projet. Cette rédaction leur sera toujours demandée pour obtenir un financement.

2. Un artiste intervenant

C'est un **professionnel** qui détient **une démarche artistique** ; à ce titre et pour son intervention, il fournit **un dossier artistique et un CV à jour** ; il rédige un projet d'intervention (max. 1 page) qui met en avant **des enjeux esthétiques** ; **l'artiste** est rémunéré pour ce travail 50 euros/h (avec en général, entre 12h et 20h maximum d'intervention sur le temps scolaire). La conseillère pédagogique en arts plastiques se tient à votre disposition pour le choisir avec vous.

3. Un projet artistique et culturel

Le projet est à rédiger, en utilisant le formulaire disponible, selon le cadre financier et le dispositif choisi (ACMISA, LIRE LA VILLE ou PAC) : voir les divers descriptifs sous l'onglet **« Education artistique »** : http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/portail/?page_id=326

Note 1 / Préférer les dispositifs LIRE LA VILLE ou PAC, sauf si l'artiste est un artiste contemporain et professionnel reconnu et vivant de son art ; dans ce dernier cas, un projet ACMISA est envisageable.

Note 2 Important / Comme tous les ans, un appel à projet PAC sera mené fin janvier pour des projets à mener au dernier trimestre de l'année scolaire 2016/2017 ; ces informations seront disponibles en temps voulu, sur ce même site.

4. Un PEAC

Ce **projet artistique et culturel** doit s'inscrire dans le cadre du **PEAC** de votre école : il devrait alors être défini (au moins pour les 3 premiers cycles de l'école primaire).

Des questions à se poser en préalable et en équipe :

1. **Caractéristiques de l'école et de son territoire** : taille (nombre de classes), classes participantes au projet fresque, cour, jardin pédagogique dans l'école, proximité avec un lieu culturel ? Quels liens avec le projet d'école ?

Lieu précis prévu pour la fresque (**joindre éventuellement une photo**, préciser les dimensions du mur et la qualité du support envisagé – béton, mur pré-peint, vieux mur, etc..)

2. **Quel thème**, ou quel sujet d'étude pour cette fresque ? (Par exemple, si l'école contient un jardin, le thème retenu pourrait être « Le jardin de notre école »).
Quelles activités avec les élèves en découlerons en classe ? Pour quels **objectifs pédagogiques** ?

3. **Quels apprentissages dans les différents domaines** ? Rappel : tout projet pédagogique est pluridisciplinaire (**Voir extraits des nouveaux programmes ci-dessous**)

DOMAINE 1 / Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Tous les enseignements concourent à développer les capacités d'expression et de communication des élèves. Aux arts plastiques et à l'éducation musicale revient prioritairement de les initier aux langages artistiques par la réalisation de productions plastiques et par le chant...

DOMAINE 2 / Tous les enseignements concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves.). Dans le domaine des arts, ils sont conduits à intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l'aide d'outils informatiques simples...

DOMAINE 3 / Tous les arts concourent au développement de la sensibilité à la fois par la pratique artistique, par la fréquentation des œuvres et par l'expression de ses émotions et de ses goûts. L'histoire des arts, qui associe la rencontre des œuvres et l'analyse de leur langage, contribue à former un lien particulier entre dimension sensible et dimension rationnelle...

DOMAINE 4 / Par l'observation du réel, les sciences et la technologie suscitent les questionnements des élèves et la recherche de réponses. Au cycle 3, elles explorent trois domaines de connaissances : l'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques technologiques et des processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires ; le vivant pour mettre en place le concept d'évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations...

DOMAINE 5 /

L'enseignement des arts apprend aux élèves à identifier des caractéristiques qui inscrivent l'œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain...

4. En parallèle à cette création, **quels apports culturels** (lister) **& quels artistes et oeuvres** souhaiterions nous alors étudier (dans le cadre de l'HDA avec les élèves du cycle 3) ?

Note importante 1 : l'enseignement de l'Histoire des Arts fait partie des enseignements obligatoires dès le cycle 3 : à ce titre, il est **toujours dispensé par l'enseignant, jamais par l'artiste intervenant**.

Note 2 : Un tableau met en lien, l'art pariétal et l'art urbain (le Street art) contemporain ; ce tableau sera bientôt visible sous le thème « PEINTURE MURALE », sur le site cpd67 / arts visuels.